

LICENCE de SCIENCES et TECHNIQUE des ACTIVITES PHYSIQUES et SPORTIVES Parcours ENTRAINEMENT SPORTIF (ES)

REFERENCE : 15ID343J

Formation continue intégrée

PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2021/2022

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p>UFR STAPS</p> <p>Responsable pédagogique Franck TAIANA Professeur Agrégé Tél : 03 80 36 05 59 franck.taiana@u-bourgogne.fr</p>	<p>Assistant(e) de formation Sylvie GILBERT / Tél : 03.80.39.51.89</p> <p>Ingénieur de formation Lucie DUTHU / Tél : 03 80 39 51 95</p> <p>Adresse de contact formation.continue-staps@u-bourgogne.fr</p>

OBJECTIFS

Former des entraîneurs sportifs spécialisés dans les disciplines suivantes (liste commune Dijon Besançon validée par la DGESIP pour l'obtention de la carte professionnelle) :

Activités Nordiques - Athlétisme - Badminton - Basket-ball - Boxe - Canoë - kayak - Cyclisme - Foot-ball - Gymnastique artistique (F et G) - Handball - Judo - Natation - Rugby - Tennis - Voile - Volley-ball et préparation physique.

Les objectifs de cette formation sont :

- Maîtriser les méthodes et outils liés au développement de la performance sportive, en particulier les méthodes d'entraînement et de préparation physique ainsi que les logiciels d'aide à la performance.
- Acquérir l'expertise nécessaire à l'analyse, au diagnostic et à l'amélioration de la performance sportive
- Comprendre les divers processus liés à l'amélioration des ressources physiques et mentales humaines dans le cadre de la performance sportive.
- Maîtriser les méthodes et outils liés au management de l'activité d'entraînement sportif.
- Connaître et savoir utiliser l'environnement économique administratif et réglementaire spécifique à l'activité de l'entraîneur sportif
- Former à la conduite de projets
- Consolider des compétences professionnelles à travers la mise en œuvre de projets orientés vers l'entraînement sportif
- Former les étudiants à l'environnement humain, économique, juridique et technologique propre à l'entraînement sportif
- Savoir communiquer efficacement sur ses méthodes de travail, et sur ses objectifs.

L'architecture et l'organisation des enseignements de la licence entraînement sportif permettront aux étudiants d'acquérir les éléments indispensables à une insertion professionnelle réussie. En offrant des UE spécifiques aux compétences en management, en entraînement sportif, en garantissant une place importante aux enseignements



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

des activités physiques et sportives tout en permettant à l'étudiant d'approfondir ces compétences dans des champs spécifiques, la formation proposée par cette licence permet de répondre aux attentes du milieu professionnel et aux caractéristiques des emplois visés.

Apporter aux étudiants de la formation continue les bases nécessaires pour structurer et développer leurs connaissances acquises au cours de leurs expériences professionnelles/sportives (nous ciblons ici la reconversion de certains athlètes de haut niveau, ou entraîneurs titulaires de BEES 1er degré ou 2ème degré souhaitant approfondir ou actualiser leurs connaissances).

PUBLIC

Salariés dans l'emploi

Demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi en reconversion professionnelle.

PRE-REQUIS

Les conditions d'admission à cette troisième année de licence au titre de la formation continue sont :

- avoir validé la seconde année de licence STAPS
- soit, selon les conditions prévues par les décrets de 1985 et 2002, un dossier de Validation d'Acquis Professionnels, complétant le dossier d'inscription, qui sera examiné par la commission ad hoc.

FORMATEURS

- Enseignants-chercheurs de l'UFR STAPS
- Enseignants-chercheurs d'autres composantes de l'université
- Professionnels de la filière sportive
- Professionnels de l'entraînement sportif et de la préparation physique

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 566h de septembre à mai
- Stage de 180h en immersion professionnelle (120h d'entraînement et 60h de management)
- Lieu de la formation : UFR STAPS DIJON

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- TD en groupe avec mise en situation
- Comptes-rendus de préparations d'activités dans le cadre de projets
- Mise en situation pratique dans des ateliers thématiques

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Utilisation des nouvelles technologies pour les études du mouvement
- Infrastructures sportives de l'UFR STAPS

PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Cette filière n'est accessible qu'aux étudiants issu de la L2 STAPS de Dijon

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Épreuves écrites, pratiques et orales se déroulant en janvier et en mai selon les UE.



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

Les unités d'enseignement, semestres et année sont validés :

- soit par obtention de chacun des éléments qui les compose ;
- soit par compensation entre ces éléments et obtention d'une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 ;

COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises à l'issue de l'année de formation

- Des compétences transversales : C2I, langues, outils informatiques, recherche documentaire
- Des compétences universitaires :
 - Utiliser des connaissances théoriques et scientifiques
 - pour mieux comprendre les dimensions biologiques, psychologiques et sociales des populations prises en charge.
 - pour analyser des thématiques relatives à l'intervention auprès de différents publics.
- Produire des documents écrits ou des prestations orales en s'appropriant les exigences universitaires.
- Des compétences en matière d'intervention :
 - Approcher les problématiques
 - d'identification des caractéristiques des populations prises en charge
 - de conception de la planification adaptée à ces populations
 - de la prise en charge avec choix et adaptation des modalités et des contenus de l'intervention en fonction des populations.
 - d'évaluation des capacités des populations concernées.
- Des compétences spécifiques :

Élever son niveau de pratique et théorique dans différentes activités sportives au titre de la "polyvalence".

Débouchés :

La licence entraînement sportif autorise l'exercice en qualité de travailleur indépendant lorsque le contexte professionnel le permet. Il s'agit de former des techniciens du sport compétents dans le domaine de l'entraînement sportif et de la préparation physique et mentale, qui au delà de leurs compétences assureront des rôles tels que :

- Préparer physiquement et mentalement des sportifs
- Entraîner et manager une équipe ou un club sportif

Bien que certaines spécialités demeurent marquées par leur caractère saisonnier (escalade, ski de fond) et/ou par une activité à temps partiel, les emplois visés sont principalement des emplois à temps plein.

Dans le secteur public, la licence entraînement sportif est un diplôme qui permet de se présenter au concours de recrutement des éducateurs sportifs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) - catégorie B de la fonction publique territoriale. La formation dispensée dans le cadre de la licence entraînement sportif permet également d'envisager le concours de recrutement des professeurs de sport (fonctionnaire de catégorie A du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale) et de viser un emploi de conseiller d'animation sportive (CAS) ou de conseiller technique sportif (CTS).

La formation proposée par la licence entraînement sportif offre aussi la possibilité d'une orientation professionnelle en tant que conseiller technique auprès des fabricants de matériel sportif.

La poursuite d'étude, à l'issue de la licence entraînement sportif peut être envisagée aussi bien au niveau local avec les Masters Entraînement Sportif et Biologie Santé ou au niveau national Master STAPS :

- « Management et ingénierie du sport » université de Bordeaux 2,
- « Préparation Physique-Mentale et Réathlétisation » université de Lyon 1
- « Entraînement sportif, Nutrition et Santé » université Paris 13
- « Ingénierie de la Performance, Préparation Physique (IP-PP) » Université de Montpellier 1

Une formation complémentaire est proposée aux étudiants spécialistes des activités aquatiques (les optionnaires) pour l'obtention du titre de maître nageur sauveteur. L'UFR STAPS de Dijon, conformément à l'arrêté du 15 mars 2010, organise l'UC2 du certificat de spécialisation « sauvetage et sécurité en milieu aquatique ». Cet enseignement hors maquette, est sanctionné par un examen. De fait, il ne délivre pas d'ECTS, et n'est pas compensable.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://ufr-staps.u-bourgogne.fr/formations-3/licences.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr